

le MAG

N°72

Hiver 2015-2016

st-aignan
de
GRAND
Lieu



p.9

PLUm :

LES ATELIERS CITOYENS



p.4 Arbre et Agriculture,
combinaison gagnante



p.6 Des actions pour sensibiliser
aux handicaps

SOMMAIRE

4

Actu métropole et interco

5

Actu mairie

9-12

Dossier PLUm : Les ateliers citoyens

14

Vivre à Saint-Aignan de Grand Lieu

18

Bloc notes

Edition :
Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu
Directeur de la Publication :
Jean-Claude Lemasson
Directeur de la Rédaction :
Pierre Périn
Responsable du Service Communication : Myriam Bouet
Rédacteur en Chef : Jérémie Lesieur
Rédaction : Myriam Bouet, Jérémie Lesieur
Maquette : Mediapilote
Impression à 2 000 exemplaires, papier recyclé 100%, encres végétales et label Imprim'Vert : Offset 5



CHÈRS AIGNANAIS, CHÈRES AIGNANAISES,

Au nom du Conseil municipal je souhaite vous présenter mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé, d'épanouissement personnel pour vous et ceux qui vous sont chers. J'ajoute des vœux de succès dans toutes vos activités et vos projets. En ce début d'année 2016, je vous invite tout particulièrement à avoir une pensée pour les personnes qui souffrent, celles et ceux qui combattent la maladie ou sont dans la peine. La vie parfois violente laisse les plus fragiles de côté.

Plus que jamais aujourd'hui, nous devons faire preuve de solidarité, d'écouter les uns envers les autres, d'entraide et de respect mutuel. Suite aux événements tragiques survenus le 13 novembre à Paris, et dans le cadre d'union nationale contre le terrorisme, vos élus et moi-même adressons à toutes les victimes et à leur famille, nos pensées les plus émues et notre soutien le plus total. Nous saluons le travail des forces de l'ordre et des personnels de secours. Nous adressons aussi un message amical à Anne Hidalgo, Maire de Paris, et à l'ensemble des élus de la région parisienne, confrontés à l'une des plus graves crises de l'histoire récente de notre pays.

Au nom de la municipalité, je tiens à vous le dire : en tant que premiers représentants de notre démocratie, vos élus continueront d'œuvrer quotidiennement au plus près des Aignanais pour tisser les liens de solidarité et pour le bien vivre-ensemble. Je vous fais la promesse en ce début d'année 2016 de faire au mieux pour que Saint-Aignan de Grand Lieu demeure un village beau et agréable où il fait bon vivre.

Je finirai par une citation de Jacques Brel : «... le seul fait de rêver est déjà très important. Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil, des rires d'enfants. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence, aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite surtout d'être vous... »

**En soutien aux victimes, familles et amis parisiens,
En soutien aux forces de police, de gendarmerie, et à l'ensemble des équipes de secours et des personnels hospitaliers,
En soutien à la diversité des croyances,
En soutien à la liberté de la presse, À la fierté de vivre dans un pays où la laïcité et la liberté priment,
Ne cédon pas à la terreur, restons unis et solidaires,
Défendons les valeurs qui sont les nôtres : Liberté, Égalité, Fraternité.**

Jean-Claude Lemasson
Maire et vice-président de Nantes Métropole

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DÉCEMBRE 2015

SUBVENTIONS POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE



La commune soutient les initiatives et les actions éducatives développées au bénéfice de tous les enfants scolarisés.

Le 7 décembre, le Conseil municipal a voté la somme de 20 065 € sous forme de subventions à

la coopérative scolaire Jules d'Herbauges, « pour soutenir et mener à bien tous les projets de l'école », précise Isabelle Kouassi, Adjointe chargée de l'Enfance et de la Jeunesse. Et d'ajouter : « Ces vingt mille euros vont contribuer à financer 10 projets pédagogiques du groupe scolaire ».

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ À L'UNANIMITÉ LA CRÉATION DU CONSEIL DE LA VIE LOCALE.

En septembre 2015, la municipalité a inauguré l'Espace Vie Locale, un équipement qui rassemble les acteurs de la vie associative locale autour d'un pôle commun. Afin de conduire sa gouvernance, la collectivité a créé une instance participative d'échange et de concertation (dénommée Conseil de la Vie Locale) visant à développer et fédérer la vie associative et optimiser le fonctionnement des équipements. La composition de ce conseil s'articule autour de deux collèges, dont les membres sont désignés pour deux ans : le collège des membres associatifs (sur la base d'un appel à candidatures) et le collège des élus. Anne Nail, Adjointe chargée de la vie associative locale et du sport, assurera la présidence de ce Conseil.



EN DIRECT
DU CONSEIL



CONTRAT D'ASSOCIATION
ÉCOLE SAINT-PIERRE

Le Conseil municipal a approuvé le contrat d'association pour la période 2016-2018 avec l'école Saint Pierre et a voté, au profit de l'OGEC, une participation financière de 54 962 € pour l'année. Le contrat d'association prévoit également une convention avec la médiathèque et avec l'école de musique afin de permettre l'accès de tous les élèves à la culture.

Parmi la liste, un projet sur le thème du jardin sera mené dans cinq classes de maternelle, un autre sur le thème du théâtre rythmera l'année des Ce2, Cm1 et Cm2 ; les rencontres sportives (8 classes) et les rencontres « chorale » (6 classes) sont également des projets aidés par la commune. En plus, une participation communale de 65 € par élève a été votée pour financer les achats effectués par l'école (fournitures scolaires, livres et matériels pédagogiques...), soit pour 344 élèves, la somme de 22 360 €.

Au-delà des subventions, la commune a aussi la charge de l'équipement et du fonctionnement de l'école publique. En 2015, la commune avait budgété 284 864 € (en fonctionnement) et 708 912 € (en investissement). Le budget 2016 sera voté en mars prochain.



LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE À L'UNANIMITÉ DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2015-2018.

Depuis 2007, une convention pour quatre ans est signée avec la CAF. Son nom : Contrat Enfance Jeunesse. Son but : Accompagner l'offre d'accueil destinée aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans et rechercher l'épanouissement des mineurs et leur intégration dans la société.

Au titre du précédent contrat (2011-2014), la commune a perçu une subvention de 233 750 €, une somme qui a notamment permis

la création d'un guichet unique «petite enfance» pour l'information des familles aignanaises, l'organisation d'un séjour solidaire avec Ankadibé ou encore la création d'une passerelle entre le multi-accueil et l'accueil de loisirs.

Pour le renouvellement 2015-2018, le soutien aux initiatives des jeunes sera un axe majeur de travail dans le cadre de l'Étude Jeunesse (Lire le Mag Automne 2015) et de la future Maison des Jeunes.

Côté enfance, l'objectif est de maintenir le niveau d'offres des structures d'accueil tout en poursuivant le travail de collaboration avec le RAM et le service qualitatif mis en place dans les Temps d'Activités Périscolaires (formation des animateurs et renforcement du poste de coordinatrice TAP).

La subvention globale pour le contrat 2015-2018 s'élève à 267 728 € (hors projet Maison des Jeunes).



Retrouvez l'ensemble des délibérations et les compte-rendus du Conseil municipal sur :
www.saint-aignan-grandlieu.fr - rubrique Vie municipale.

ENGAGÉ POUR L'AGRICULTURE MÉTROPOLITAINE



VÉLO-PARC AU CHAMP DE FOIRE



Il s'agit de consignes individuelles, en libre-service et disponibles 24/24h et 7/7, qui offrent aux cyclistes un stationnement gratuit et sécurisé grâce à un cadenas personnel. Installé au Champ de Foire par Nantes Métropole, le vélo-parc comprend 4 places individuelles couvertes. Ce dispositif facilite l'usage du deux-roues et l'utilisation des transports en commun.

PISCINE INTERCOMMUNALE

Le Sivom d'Herbauges lancera prochainement un marché public pour recourir à un programmiste - assistant à maîtrise d'ouvrage. Il sera chargé de préciser les orientations d'un projet de piscine intercommunale à Bouaye, avec une caractéristique principale d'apprentissage et de loisirs, et d'en déterminer les coûts et les perspectives de financement.



Dans un objectif de lutte contre l'étalement urbain et de soutien à l'activité économique, le programme de la métropole en faveur de l'agriculture se construit avec des partenaires comme la Chambre d'Agriculture, les réseaux agricoles et les propriétaires. Notre maire, Jean-Claude Lemasson, est en charge de sa conduite en sa qualité de vice-président de Nantes Métropole chargé de l'Agriculture périurbaine et de l'Arbre en ville.

CONTEXTE ET BILAN

Le 9 décembre 2000, la Chambre d'Agriculture et le District de Nantes signaient un partenariat « pour le développement d'une agriculture innovante dans l'agglomération ».

Ce protocole visait deux objectifs : le maintien d'une agriculture périurbaine performante et pérenne, et la gestion maîtrisée des espaces naturels proches des zones urbanisées.

Après 15 années de collaboration, le bilan est encourageant pour les nombreuses actions engagées : préservation du foncier agricole dans les documents d'urbanisme avec un engagement à 20 ans (zones A du PLU) ; accompagnement financier des investissements (soutien à l'installation, à la vente directe, au défrichage, à l'accueil pédagogique...), promo-

tion des circuits courts et sensibilisation du public... De façon très concrète, 60 projets (dont 25 % en Bio) ont été accompagnés par Nantes Métropole depuis 2001, pour un montant de 1,1 M€.

NOUVEL ÉLAN

Depuis 2011 et le lancement du programme « valorisation des friches agricoles », ces projets sont en forte croissance : l'animation territoriale s'est appuyée sur plus de 300 réunions en 4 ans pour expertiser 133 sites sur 1900 ha, puis défricher et remettre en culture 49 sites sur 442 ha. 30 installations sont envisagées, dont 12 déjà finalisées à ce jour.

DANS NOS PRÉS

À Saint-Aignan de Grand Lieu, 16 secteurs ont été recensés et un travail de remise en culture a débuté en 2013 pour inverser la tendance des

friches et délaissés agricoles. À la Jaminerie (notre photo), 6 ha d'anciennes vignes ont été défrichés et seront possiblement remis en exploitation permanente dès cette année. Dans le secteur de Bel Air de Gauchoux, 23,90ha dont 16,40 de vignes sont en cours de défrichage : les travaux ont débuté en juin dernier par l'enlèvement des fils et poteaux (réalisé par un ESAT - Établissement et Service d'Aide par le Travail). Après le labour, la parcelle seraensemencée d'ici l'été. C'est la SCIC Nord-Nantes qui se charge de la remise en état des friches récupérables. En l'absence de repreneur immédiat, elle les cultive. « L'objectif est d'assurer le relais entre les cessations d'activités et les nouvelles installations ou le confortement des structures existantes », explique Charles Chartier, co-gérant de la SCIC.

ARBRE & AGRICULTURE : GRANDE PREMIÈRE DANS NOTRE TERRITOIRE!

L'agroforesterie consiste à associer sur la même parcelle deux productions : des arbres et une culture agricole, elles profitent l'une de l'autre. Une combinaison gagnante pour notre paysage et notre agriculture. Zoom.

« C'est le premier projet agroforestier de l'agglomération », précise Jean-Claude Lemasson, « Ce système agroécologique moderne est compatible avec tous les types de systèmes agricoles et la mécanisation. Bien menée, l'agroforesterie n'a que des atouts ».



De gauche à droite, Stéven Kergoat, Technicien forêt-agriculture à Nantes Métropole, Anouck Barateau apprentie ingénieur agronome, et Sylvain Limeul Conseiller Territoire à la Chambre d'Agriculture, ont effectué la plantation le 8 décembre avec M. Schaeffer, le propriétaire (absent pour la photo).

92 arbres sont plantés à la Haute-Maison. Sur un terrain d'1,65 ha appartenant à la famille Schaeffer, deux espèces de bois nobles se dressent : de jeunes merisiers et chênes chevelus forment trois lignes d'arbres espacées de 26 mètres entre lesquelles du sarrasin sera ensemencé par la SCIC Nord-Nantes au printemps prochain.

Perçus comme un legs à destination des générations futures, les arbres rendent, au quotidien, d'innombrables services. « Ils maintiennent la fertilité des sols, réduisent les risques d'érosion et, grâce à leur enracinement profond, garantissent

un meilleur approvisionnement en eau et en nutriment aux cultures. L'arbre et son alignement offrent aussi une nourriture ainsi qu'un refuge de plus aux insectes auxiliaires des cultures consommant les ravageurs », explique Jean-Charles Vicet, conseiller bocage et paysage à la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique.

Les peuplements agroforestiers représentent également une valeur d'agrément et de paysage pour notre territoire. « L'agroforesterie est une solution de soutien à l'agriculture

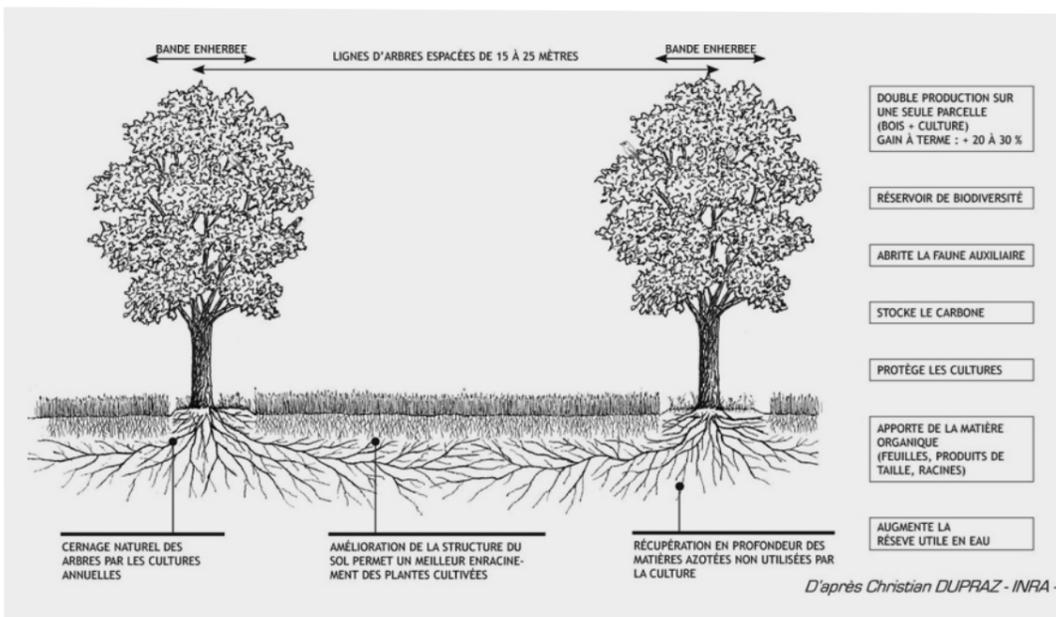
périurbaine. C'est aussi un bon choix pour valoriser et transmettre un patrimoine foncier familial », a expliqué Pierre Péran à l'occasion du Conseil municipal du 7 décembre.

Les étapes de plantation mais aussi la taille des arbres des années suivantes sont des travaux menés conjointement par le propriétaire, les techniciens de la Métropole et ceux de la Chambre d'Agriculture. Nantes Métropole apporte une aide financière de 40% du coût du projet, soit 1 950 €.



QU'EST CE QUE L'AGROFORESTERIE ?

Ce sont toutes les pratiques agricoles qui intègrent l'arbre dans un environnement de production. En clair, il s'agit d'associer sur une même parcelle des arbres et des cultures ou des animaux. Les arbres fournissent de nombreux services aussi déterminants que l'eau, le sol, le climat, le carbone, la biodiversité..., et permettent d'allier production agricole, amélioration des rendements et protection des milieux.





NOTEZ LA DATE! 25 FÉVRIER

Soirée de sensibilisation à la surdité, avec de l'information sur la prévention des risques suivie d'échanges avec le public. Salle Paul Pouvreau, Espace Vie Locale, 19 h. Entrée libre.

À la suite de cette soirée conférence, deux ateliers seront organisés courant 2016, dont l'un sera une initiation à la LSF (Langue des Signes Française).

30 AVRIL

Festival T'Cap à Nantes. Plus de renseignements sur www.tcap-loisirs.info

DES ANIMATIONS SOLIDAIRES

Dans le cadre de la charte "Cultures et Solidarité", le Centre Communal d'Action Sociale de la commune propose des spectacles à prix réduits aux personnes isolées de plus de 60 ans et à tous les usagers du C.C.A.S. Ce dernier trimestre, 17 personnes dont 6 enfants ont pu bénéficier des deux sorties organisées : une représentation du cirque Klaxon sur l'île de Nantes, et une pièce de théâtre-concert « Cupidon est malade » au Grand T.

SENSIBILISATION DES JEUNES

PRÊTE-MOI TON HANDICAP!



Dans le cadre d'une démarche citoyenne destinée à changer le regard face au handicap, le service Enfance-Jeunesse a lancé un programme de sensibilisation auprès des jeunes.

Et si on fermait les yeux le temps d'une partie de foot ? Une expérience dont l'objectif est pourtant bien de les ouvrir nos yeux, et en grand : « Il s'agit d'amener les jeunes à une vision différente du handicap, dans laquelle le regard ne se pose ni en compassion ni en assistance, mais bien sur la reconnaissance et le respect des personnes pour ce qu'elles sont », explique Valérie Lieppe de Cayeux, Adjointe aux Solidarités.

DÉPASSER LE HANDICAP POUR DÉCOUVRIR L'INDIVIDU



Équipés de bandeaux opaques ou de lunettes floues, à l'écoute d'un ballon sonore, 16 jeunes Aignonais(es) ont joué une partie de « Céci-foot » (football pour déficients visuels). « Les jeunes ont éprouvé beaucoup de difficultés à jouer les yeux bandés, difficile pour eux de ne pas tricher », sourit Jessica Ruiz, nouvelle animatrice de l'Espace Jeunes et coordinatrice du projet. D'autres animations sportives sont prévues lors des vacances scolaires 2016 : en décembre (tennis de table handisport) en février (handi-judo), avril (handi-basket) et juillet (athlétisme ou tennis).

Ces actions sont menées en partenariat avec le Comité Régional Handisport. « Un éducateur sportif et un sportif de haut niveau en situation de handicap accompagnent ces journées ; d'abord par un temps d'échanges, puis par des ateliers ludiques et la pratique d'un sport adapté », explique Marie Péraud du Comité Handisport.

« Avec le sport comme levier, nous avons su les motiver pour aborder la question du handicap. Certes, les filles ont préféré les ateliers découvertes, les garçons ont aimé la partie de « Céci-foot »...

mais tous ont montré un esprit curieux et intéressé ; ils ont d'ailleurs posé beaucoup de questions au sportif en situation de handicap », note Jessica.



La journée « Céci-foot » s'est déroulée le 26 octobre dernier, lors des vacances de la Toussaint. Plusieurs ateliers ont placé les jeunes en situations de handicap.

AU-DELÀ DU SPORT

Les jeunes participeront à la soirée de sensibilisation à la surdité organisée par le C.C.A.S le 25 février et aux ateliers qui en découleront (lire ci-contre). Aussi, lors des vacances de février, des fauteuils roulants seront disponibles à l'Espace Jeunes pour une mise en situation au quotidien. Le 30 avril 2016, une sortie au festival T'Cap à Nantes sera proposée. Enfin, une soirée rétrospective sera programmée et offrira un temps d'échanges avec les familles.

LES JEUNES DU LAC, NOUVELLE JUNIOR ASSOCIATION



De gauche à droite : Jessica Ruiz, Raphaël Monnier (président), Elisa Bourdier (secrétaire), Brieux Morin (président adjoint), Timéo Nail (trésorier adjoint), Alexandre Clermont (secrétaire adjoint), Théo Dryburgh (trésorier) et Nolwen Gendron, adhérente de l'association. Deux adhérents sont absents sur la photographie (Agathe Chaignon-Rousseau et Ewald Deniaud).

Créée depuis le 1^{er} décembre, l'association Les Jeunes du Lac est ouverte à tous les 11-17 ans de la commune.

Partant du principe qu'il n'y a pas d'âge pour entreprendre, neuf jeunes Aignonais ont adhéré au Réseau National des Juniors Associations (RNJA) qui permet aux jeunes mineurs dès 11 ans de mener un projet qui leur tient à cœur, en toute autonomie.

Neuf jeunes sont à l'initiative de cette création dont la commune accompagne la démarche. « Le RNJA assure toutes les garanties et borde les sections

administratives et juridiques de l'association (assurance, trésorerie, modèle de statuts...). Elle fonctionne comme une « vraie » association. Après, c'est aux jeunes de gérer », explique Jessica Ruiz, animatrice à l'Espace Jeunes et accompagnatrice locale. « Mon rôle est de les guider, de leur donner des conseils pratiques et de les aider dans l'organisation d'actions. Mais ce sont bien les jeunes qui restent moteurs de leurs projets ».

Cette année, le but de l'association est de récolter suffisamment de fonds pour financer un week-end loisir. Pour ce faire, ses membres ont plein d'idées :

vente de gâteaux au marché de Noël, organisation d'une journée lavage auto, d'un « vide ta chambre » façon vide grenier et mise en place d'une soirée loto.

APRÈS LA JUNIOR ASSO, QUE SE PASSE-T-IL ?

Personne ne reste mineur éternellement ! Lorsque nos « Jeunes du Lac » grandiront, ils pourront continuer de construire leur citoyenneté au cœur de la vie associative aignanaise, grâce à un bagage d'expériences issues de la Junior Asso.

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Le 13 novembre, sept enfants étaient élus par leurs camarades d'école pour un mandat de deux ans. Pour l'école Jules d'Herbauges : Lina Bourachid, Jade Choquet, Enzo Mullois, Léa Terrien. Pour l'école Saint-Pierre : Enora Auffret, Thibault Kerjouan, Carlina Le Borgne. Les nouveaux élus rejoignent l'équipe encore en place pour un an. Une séance d'installation le 4 décembre a permis de rassembler les idées pour l'année. Un projet exceptionnel sera voté lors de la séance du mercredi 13 janvier.

10 ANS D'ANKADIBÉ : MONSIEUR DOUDOU A FAIT LE VOYAGE



A l'occasion des 10 ans de l'association aignanaise Ankadibé, Monsieur Doudou, maître d'oeuvre des projets à Ankadibé (Madagascar), a été accueilli en mairie le 30 octobre. En avril dernier, il avait coordonné l'accueil des 5 jeunes Aignonais à Madagascar.



LE CHIFFRE

4X 100 L

C'est le volume de jeux récoltés lors de la boum organisée en juin 2015 par le CME. Les jeux ont été remis avant Noël au Secours Populaire de Rezé. Les enfants espèrent que cette action aura permis de faire des heureux.



LES ASSOCIATIONS RELOGÉES

Le temps des travaux de la salle polyvalente, les associations impactées sont relogées :

ALC gym adultes :

lundi 18h-22h (salle 1 Pavelle),
mardi 9h30-11h30 (salle 1 Pavelle),
mardi 18h-22h (salle multi-activités de l'école Jules d'Herbauges.),
samedi 9h-13h (salle 1 Pavelle).

ALSA danse :

mardi, jeudi et vendredi 17h-23h (salle 1 de la Pavelle).

Animation Sportive Départementale :

mardi 16h30-20h15 (salle 3 Pavelle).

Ginga Nos Capoeira :

samedi 14h-17h (salle 1 Pavelle).

Adapei :

jeudi 10h-13h (salle 3 Pavelle).

SALLE POLYVALENTE : LES TRAVAUX DÉBUTENT



Chaque jour, elle accueille de multiples activités : danse, multisport, gym, capoeira... sans compter les écoliers qui l'utilisent. La salle polyvalente revisitée sera prête en septembre 2016.

Approuvé à l'unanimité lors du Conseil municipal du 15 juin 2015 et partagé par les associations aignanaises, le projet de réhabilitation de la Polyvalente était attendu. « Cette salle ne

répondait plus ni aux besoins de ses utilisateurs, ni aux normes d'accessibilité », souligne Patrick Bague, Adjoint chargé des travaux et des équipements.

Les travaux commencent ces prochains jours. Ils concernent la réfection des sols, tant du plateau sportif en partie rez-de-chaussée que de la salle d'activités dite "pieds nus" en partie étage. Une nouvelle salle de convivialité sera réalisée au rez-de-chaussée ; elle

requalifiera l'entrée principale par la création d'un hall d'accueil et d'un espace de convivialité (à partir de l'emprise du bar extérieur actuel) s'ouvrant sur l'aire de jeux et les terrains de football.

Évidemment, tous les locaux seront mis aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, avec la mise en place d'un ascenseur et de sanitaires conformes, ainsi que l'élargissement des zones de circulation. Aussi, des ouvertures sur le parc du Presbytère permettront une mise en valeur du patrimoine et une meilleure gestion des flux dans le cadre d'événements organisés sur ce site. Un espace vestiaires / sanitaires et des rangements seront créés en partie étage.

Coût des travaux : 613 000 € H.T. (options comprises)

NOUVEAU CHEMINEMENT PLANCHE MIRAUD-LES ÉPINAIS



La commune maille son territoire et développe ses continuités douces. Le service des Espaces Verts de la commune a réalisé ce cheminement d'une longueur de 400 mètres entre les lieux-dits de la Planche Miraud et des Épinais pour permettre aux piétons et aux cyclistes de circuler en toute sécurité. Une jachère fleurie agrémentera cette nouvelle voie au printemps prochain.

Coût des travaux : 8 000 € H.T.

OPÉRATION RAVALEMENT



Réalisé de façon traditionnelle avec un enduit chaux-sable, le muret situé entre la médiathèque et la maison de l'enfance, a été restauré pour retrouver son cachet d'antan. De petites niches permettront d'accueillir quelques plantations de rocailles.

Coût des travaux : 8 000 € H.T.

RETOUR SUR LA CONCERTATION.



LES ATELIERS CITOYENS

Pour organiser ses ateliers citoyens, la commune a lancé un appel à candidatures et réuni vingt citoyens auxquels se sont joints dix élus. Les 7 et 28 avril 2015, deux ateliers ont travaillé sur l'habitat et les mobilités, puis sur le développement économique & l'emploi et sur l'environnement. Une réunion de synthèse le 9 juin a permis de prioriser les propositions émises lors des deux ateliers. Ces ateliers ont complété les deux réunions publiques métropolitaines organisées à l'échelle du Pôle Sud Ouest en février et mars 2015.

Nantes Métropole souhaite aller plus loin que le dispositif réglementaire de

concertation inscrit au code de l'urbanisme, en favorisant la participation citoyenne, avec comme première étape, l'élaboration du PADD. Cette phase s'organise autour d'ateliers citoyens, mis en place dans chaque commune, encadrés par « les règles du jeu du PLUm ». Ces ateliers s'organisent autour de grandes questions thématiques, qui appellent des propositions citoyennes. Les réunions publiques organisées à l'échelle de chaque commune lors du premier trimestre 2016 seront l'occasion de revenir sur les modalités de prise en compte de l'ensemble des participations citoyennes (production des ateliers citoyens, site Internet dédié, inscriptions dans les registres de concertation).



ENVIRONNEMENT

HABITAT

MOBILITÉS

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



POURQUOI UN PLUm ?

Le PLUm fixera le cadre d'évolution du territoire, à l'horizon 2030. C'est le document d'orientations politiques et stratégiques du projet de la Métropole. C'est aussi un cadre opérationnel qui permet de réaliser les projets adaptés aux spécificités du territoire. Il définira les règles précises d'utilisation des sols, à partir desquelles les maires délivreront les permis de construire, de démolir, les autorisations de travaux...



ATELIER ENVIRONNEMENT



Comment imaginer le développement de la ville de demain tout en répondant aux défis environnementaux ?

Comment poursuivre le développement de la métropole sans empiéter sur les espaces naturels, préserver le cadre de vie, donner toute sa place à la Loire, introduire la nature en ville...

++ La valorisation du Lac de Grand Lieu est ressortie comme l'une des priorités pour les Aignonais, qui souhaitent un meilleur accès aux abords du lac avec la volonté à terme d'en faire le tour. La Loire a suscité elle aussi l'intérêt d'un grand nombre de participants qui l'envisagent comme un levier pour développer les énergies motrices, stimuler le tourisme nautique et accroître le transport fluvial. Ces activités pourraient également être développées sur l'Acheneau.

+ La création d'une continuité entre le lac de Grand Lieu et le Parc régional de l'Estuaire a été évoquée. Le développement

de passages est souhaité pour assurer des connexions entre les différents espaces naturels du territoire, et favoriser la biodiversité tout en y intégrant les possibilités de déplacements doux (piétons / cyclos).

+ La qualité environnementale de la ville, notamment à travers une démarche de type écoquartier, constitue une préoccupation pour les Aignonais. Ils prônent la végétalisation des façades et des parkings relais, l'usage des éoliennes pour l'éclairage public ainsi que l'introduction d'espaces verts dans les espaces urbanisés

ATELIER HABITAT

De quelle manière peut-on répondre aux besoins en logement tout en luttant contre l'étalement urbain ?

Que faire pour favoriser la mixité sociale, répondre à tous les besoins en logements tout au long de la vie, construire plus de logements en préservant le cadre de vie...

+++ Les échanges sur le thème de l'habitat ont mis en lumière la volonté forte de faire cohabiter différentes formes urbaines (maisons ou petits immeubles).

Les centres-bourgs pourraient ainsi devenir plus denses en accueillant des logements collectifs ou semi-collectifs. La répartition des espaces bâtis et non bâtis est à travailler. Les dents creuses, c'est-à-dire les espaces non construits entourés de parcelles bâties, seraient construites et les tailles des parcelles pourraient être modifiées dans le centre des quartiers. Les habitants souhaitent, par ailleurs, que leur territoire garde identité de bourg par une architecture adaptée et la préservation des intimités.

++ Concernant les logements, il apparaît important de faciliter les parcours résidentiels en :

- introduisant des petits logements dans les différents quartiers dont le centre-bourg
- répartissant mieux les types de logements (accès et situation sur le territoire)
- diversifiant les structures d'accueil pour les séniors.

+ Les habitants ont souligné l'importance des espaces verts, notamment pour la qualité du cadre de vie et la qualité paysagère du territoire (création d'espaces verts ou jardins au sein des zones urbanisées).



ATELIER MOBILITÉS

Quels moyens utiliser et renforcer pour favoriser l'utilisation de déplacements alternatifs à la voiture ?

Où construire au plus près des transports collectifs, comment favoriser l'accès aux modes doux et mieux organiser la ville pour faciliter les déplacements...

+++ Concernant le développement des transports en commun et de leur usage, il apparaît nécessaire :

- d'accroître le cadencement (fréquence) vers les pôles d'emploi pendant mais également en dehors des heures de pointe pour faciliter le travail en horaires décalés
- de repenser l'attractivité tarifaire
- d'augmenter l'offre pour desservir les équipements scolaires
- de permettre l'accès des transports scolaires à tous les types de voyageurs
- de favoriser le franchissement de la Loire, et notamment entre le pont de Cheviré et Saint-Nazaire, tant pour les transports en commun que pour les véhicules.

Et plus concrètement :

- de faire passer le tram au-delà du périphérique
- de desservir la zone de la Forêt et la gare de Bouaye
- de mettre en place des Chronobus vers la Neustrie

→ de créer un nouvel arrêt sur la ligne Bouaye-Rezé.

+ À propos du développement de modes de transport alternatifs à la voiture, les habitants souhaitent :

- la mise en place de transports en commun pour les personnes âgées
- la promotion du covoiturage avec la diffusion d'une meilleure information, la recherche de partenariats avec des entreprises et l'implantation d'aires dédiées dans toutes les communes.

+ Enfin, la place du vélo a été abordée sous l'angle de :

- l'amélioration des itinéraires structurants et la création d'itinéraires mieux adaptés, plus pratiques, plus qualitatifs
- la sécurisation du stationnement des cycles
- le déploiement d'une piste cyclable reliant les communes du pôle.



ATELIER EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Comment maintenir et renforcer la diversité des activités économiques sur le territoire ?

Quelles solutions pour accueillir une diversité d'activités économiques en optimisant l'espace, pour renforcer le commerce, l'artisanat et les services de proximité en centre bourg, préserver l'agriculture...

+++ Le développement du tourisme apparaît comme un maillon particulièrement porteur pour les Aignonais. Des propositions ont été formulées pour développer les métiers de bouche, la restauration gastronomique, l'hébergement, les zones et les activités de loisirs. Le tourisme fluvial a également été identifié comme un facteur de croissance potentiel.

++ La question de l'agriculture a été autant développée que le tourisme. Globalement, les habitants souhaitent que l'action publique soit renforcée dans ce domaine avec des projets clés pour valoriser les terres agricoles, créer des zones en PEAN (Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels périurbains), mettre en place des disposi-

tifs de formation locale et construire des résidences pour accueillir les jeunes agriculteurs. Par ailleurs, la revitalisation des marchés en vue de développer les circuits courts est un enjeu à développer.

++ D'autres thématiques, moins évoquées, restent pourtant essentielles aux yeux des habitants de la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu :

- le renforcement du commerce de proximité en centre-bourg
- La création de pépinières d'entreprises dans le D2A avec des bureaux partagés et l'émergence de coeurs de quartiers offrant des services et des commerces de proximité
- Le maintien de l'industrie et le développement de l'artisanat.



Les sujets ayant le plus de +++ sont ceux qui ont été évoqués le plus souvent.



POURQUOI UNE CONCERTATION AVEC LES CITOYENS ?

La vision des habitants est importante car elle enrichit le diagnostic du territoire de leur expérience d'usage et d'utilisation dans le cadre de leur vie quotidienne. Elle permet aussi le partage et les échanges, sur les enjeux de la métropole de demain. La concertation a pour objectif de recueillir les souhaits et les contributions des citoyens pour alimenter la réflexion des élus dans l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui définit les objectifs stratégiques d'aménagement et d'urbanisme qui guideront le règlement du PLUm

LES ATELIERS CITOYENS CE QU'IL FAUT RETENIR...



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU PLUm

2015

Le projet en débat

Concertation citoyenne sur le PADD - Élaboration des orientations du PADD métropolitain - Finalisation du projet de PADD intégrant les propositions citoyennes

2016

Réunions publiques de présentation du PADD au 1^{er} trimestre

Élaboration des OAP et du règlement

2017

L'arrêt de projet - L'enquête publique et les consultations des personnes publiques associées

2018

Entrée en vigueur du PLU métropolitain

Jusqu'en 2018, les autorisations d'occupation des sols continuent d'être instruites avec le PLU de chaque commune.

* PLH

Programme local de l'habitat

* PADD

Projet d'aménagement et de développement durable

* OAP

Orientation d'aménagement et de programmation

Les participants aux ateliers de Saint-Aignan de Grand Lieu ont largement abordé l'aspect environnemental dans leurs échanges. La qualité environnementale des constructions et des aménagements est déterminante dans la conception des futurs projets de la métropole.

Abordé de manière transversale, l'usage de la Loire a suscité un vif intérêt et il est ressorti plusieurs idées pour sa valorisation : développer les énergies motrices, accroître le transport fluvial, favoriser le tourisme nautique, faciliter son accès... L'ouverture au lac de Grand Lieu doit quant à elle être favorisée. Sur la partie économique, en lien avec le caractère patrimonial du secteur et l'attractivité de la Loire, les participants souhaitent que l'activité touristique soit renforcée avec la création de zones de loisirs, et l'implantation d'établissements hôteliers et gastronomiques. L'agriculture est également un secteur de l'économie locale qui doit être

préservé et renforcé. À ce sujet, il a été émis le souhait d'une politique publique forte tournée vers les agriculteurs et le maintien d'une agriculture périurbaine. Quant au développement commercial, l'accent a été mis sur la proximité et le renforcement des

Les idées formulées par les participants lors de ces deux ateliers de travail viennent alimenter la réflexion générale en cours sur le futur PLU métropolitain et contribuent à la construction de la métropole nantaise.

commerces en centre-bourg. Le maintien de l'industrie et de l'artisanat et le déploiement des pépinières d'entreprises participent à la croissance économique du territoire. Les habitants souhaitent que la densification des espaces bâtis soit différenciée en fonction des quartiers et des constructions existantes. La construction doit être privilégiée sur les dents creuses et les centres-bourgs et accompagnée d'espaces verts et

de lieux de rencontre. Par ailleurs, les habitants souhaitent également que les parcours résidentiels soient facilités, par exemple en répartissant les types de logements en fonction de leur accessibilité sur le territoire ou encore en introduisant des petits logements dans les centralités.

De nombreuses propositions ont émergé sur la thématique des déplacements. Elles concernent majoritairement les transports en commun, le franchissement de la Loire, les modes doux et l'accessibilité des zones d'emplois. Les participants souhaitent une plus grande offre de transports en commun sur le pôle, qui combine le développement de lignes structurantes au-delà du périphérique et l'augmentation de la desserte de proximité notamment vers les équipements scolaires et les zones d'emploi du pôle. De plus, les itinéraires vélos sécurisés ont été jugés insuffisants ; les participants ont ainsi proposé la création d'une piste cyclable reliant les communes du pôle.

CET HIVER, BROYEZ DU VERT!

En partenariat avec Nantes Métropole et l'association Compostri, la commune organise les journées du broyat du 20 au 23 février prochains. Notez-le dans vos agendas, c'est gratuit.



Seules les branches d'un diamètre inférieur à 12 cm pourront être broyées.

LE SAVIEZ VOUS ?

Le broyage permet de valoriser 70 kg de déchets verts par an et par habitant. Il consiste à réduire sous forme de copeaux les déchets verts issus de la taille et de l'élagage. Revalorisez vos déchets verts et repartez avec du broyat pour pailler vos plantations ou aérer le compost !

OPÉRATION BROYAT : COMMENT FAIRE ?

1) Déposez vos branchages dans les espaces dédiés.

Quand ? Du samedi 20 au mardi 23 février, de 10h à 13h.

Où ? Parking du Grand Fief (arrière de la médiathèque) ou impasse du Champ de Foire. Dans la limite de deux remorques par foyer.

2) Récupérez votre paillage

Quand ? Le lundi 22 et mardi 23 février, avant 18h30.

Où ? Parking du Grand Fief (arrière de la médiathèque) ou impasse du Champ de Foire.

SERVICE + : BROYAGE À DOMICILE

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? L'association Compostri vient à vous ! (seulement les 22 et 23 février) Prenez rendez-vous avant le 14 février :

- par téléphone au :
09 82 45 22 21, les mardis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et les mercredis et vendredis de 9h à 12h30.

- par internet :
www.compostri.fr.



RÉDUCTION DES DÉCHETS

Du 23 au 27 novembre dernier, à l'occasion de la Semaine Européenne de la réduction des déchets, le personnel du restaurant scolaire a pesé le poids total des déchets alimentaires produits en cinq jours. **Résultats :** 102,85 kg au total, dont 92,95 kg sont partis au composteur pour être revalorisés, et seulement 9,9 kg ont fini à la poubelle. Un très bon chiffre qui démontre que les enfants assurent bien le tri lorsqu'ils débarrassent leurs plateaux.



L'AGENDA 21 CÔTÉ CHIFFRES

5

C'est le nombre de foyers aignonais inscrits au défi 2016 des Familles à Énergie Positive. Le défi a débuté en décembre et se poursuit jusqu'au 30 avril. Souhaitons-leur bonne chance !
Plus d'infos sur :
www.familles-a-energie-positive.fr

16

C'est le nombre de projets ou d'animations qui ont vu le jour cette année : Du jardin des Huppettes au Cyclotour des Curiosités en passant par la première soirée débat à la salle Paul Pouvreau, la nouvelle signalétique de la Médiathèque adaptée au public malvoyant, les ateliers déco de Noël en matériaux de récupération menés avec les enfants, ou encore le « label » éco-événement attribué pour la fête de Pierre Aigüe... la liste est longue !
Les acteurs locaux du Développement Durable ont été inventifs en 2015.

65

C'est le nombre de personnes (38 femmes, 27 hommes) composant les groupes de pilotage des actions répartis en 3 collèges : 24 élus, 23 agents municipaux, 15 citoyens et 3 associations locales (Le Groupe Nature, Ankadibé, Tous au jardin).

8 000

C'est le nombre de kilowattheures économisés depuis 2011 salle de l'Héronnière et depuis 2012 salle de la Paveille, grâce aux aménagements apportés en faveur des économies d'énergies.



Tout savoir sur le PLUm
plum.nantesmetropole.fr

Vivre à Saint-Aignan de Grand Lieu

NOMBREUX, NOËL EST JOYEUX!

Bain de foule samedi 12 décembre à la salle polyvalente, pour une journée de Noël aux odeurs de marrons grillés, pains d'épices, vin chaud, huîtres et autres produits locaux. Organisées par la municipalité avec le concours des commerçants, des artisans et des associations, les animations de Noël ont, une fois encore, attiré beaucoup d'Aignonais venus pour le plaisir des enfants ou par simple gourmandise. Retour en images.



Entretien privilégié avec le père Noël. Occasion coutumière pour les enfants de répondre à la question : « As-tu été sage cette année ? ».



Miels, pains d'épices, saucissons, bijoux... le marché de Noël proposait de quoi combler les étrennes de toute la famille.



Après qu'ils aient pris le goûter offert par la commune, les enfants se sont amusés aux engins à roues, à la pêche à la ligne, à l'espace coloriage, au stand maquillage, aux ateliers « cuisine des chefs »...



Les commerçants et artisans de la commune offraient trois jolies bourriches à gagner. Les lauréats sont Marc Barillère (1^{er} lot), Pilar Fournel (2^{ème} lot), Michel Hamon (3^{ème} lot).

Au service des visiteurs, les artisans-commerçants, les associations, les jeunes, les élus de la commune ont, tous ensemble, participé au Noël Aignonais. Sans oublier les Seniors qui ont confectionné la décoration de la salle. La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce rendez-vous.



Grande affluence au concert de Noël à l'église.



Le 3 décembre, c'était le Noël des Aînés, dans la joie et la bonne humeur!



24 enfants et 24 adultes (un record!) ont assisté au spectacle de Noël du Multi-accueil le 18 décembre dernier.



Des expositions en mémoire de Ceux de 14

Du 13 au 30 novembre, trois expositions élaborées en collaboration avec les acteurs associatifs étaient présentées :
 • « La Citoyenneté de 1914 à nos jours », une exposition de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, présentée avec le concours de l'Union Nationale des Combattants de Saint-Aignan de Grand Lieu, inaugurée le 14 novembre à la médiathèque (notre photo).
 • « L'Espéranto, au service des hommes pendant la guerre », une exposition de l'ALC Esperanto, et une exposition du Groupe Histoire Sur les Pas d'Amani, le fruit de leurs recherches, étaient visibles à l'Espace Vie Locale.

HISTOIRE



Mémoire de Temps de Guerre

Texte fourni par le Groupe Histoire « Sur les pas d'Amani »

Morts pour la France
 En cette fin d'année 1915, le front où sont tombés les soldats Aignonais se situe sur la Marne ainsi que dans le Pas de Calais, à l'est de Loos.

Alfred Joseph Cheneau, mort pour la France à 21 ans, disparu le 6 octobre 1915 à Mesnil-les-Hulus, Marne. Tué à l'ennemi, décès fixé par le tribunal de Nantes le 20 octobre 1920. Né le 1^{er} août 1894 à Nantes. Cultivateur, domicilié au Cormier-Joie. Fils de Jean Marie Cheneau, cultivateur et de Marie Anne David. Deux sœurs Marie et Eugénie. La grand mère Marie et l'oncle Louis complétaient la famille au Cormier-Joie en 1911. Incorporé le 6 septembre 1914. Caporal du 65^e Régiment d'Infanterie.

Marcel Louis Donatien Galais, Mort pour la France le 12 octobre 1915 à 21 ans à Perthes dans la Marne, tué à l'ennemi. Né le 6 mai 1894 à Saint Jean de Corcoué. Fils de Jean et de Philomène Fioleau demeurant à la Limouzinière. Cultivateur. Soldat du 116^e régiment d'infanterie.

Auguste Marie Pineau, mort pour la France à 24 ans le 8 décembre 1915 à la « Cote 193 » route de Sommepey à Tahure dans la Marne. Né le 15 octobre 1891 à Monnières. Fils de Isidore et de Angèle Bouchet tous deux nés à Cugand, ils étaient cultivateurs à Frémieu puis aux Renauderies. Une sœur Angèle et 3 frères, Emile, Ferdinand et François. Maréchal des logis du 3^e Régiment d'Artillerie Coloniale.

Donatien Joseph Henri Marie Rotard, mort pour la France à 26 ans le 12 octobre 1915 à l'est de Loos dans le Pas de Calais. Né le 24 novembre 1888 à Saint-Aignan de Grand Lieu. Fils de Donatien et de Marie Bachelier, cultivateur aux Ajoux. Soldat du 77^e Régiment d'Infanterie. Sépulture Nécropole Nationale de Lorette Abalin Saint Nazaire, carré 45, rang 4 tombe 8904.



LES LAURÉATS



Prix du jury

De gauche à droite :
M. Charron-Wolf, lauréate,
P. Peran, Adjoint à
l'Animation du Territoire,
Sylvie Goujon, conseillère
municipale déléguée aux
rendez-vous culturels,
J. Le Marin, invité
d'honneur, J.J. Bregeon,
commissaire du salon et
K.J. Kim, lauréat.

Prix peinture :

Kyung-Jin Kim, pour son
œuvre « Soo-Ji »

Prix sculpture :

Michèle Charron-Wolf, pour
son œuvre « Pensive »

Prix du public

Prix peinture :

Hélène Jacot, pour son
œuvre « Kamal »

Prix sculpture :

Pascale Gautron-Davy,
pour son œuvre
« Les petits rats »

Comme chaque année, la
mairie a fait l'acquisition
d'une œuvre, «Lumières»,
de Rève Cordeï, au titre du
dispositif communément
appelé « 1 % artistique »

(*acquisition d'œuvres de
décoration des constructions
publiques).

NOTRE MÉMOIRE, C'EST D'ABORD LA VÔTRE!

Le 16 décembre, lors de son
second passage au Jardin de Lec-
ture, elle a réveillé les mémoires
des participants. Hélène Gaudy est
en résidence dans la commune
jusqu'en juin 2016. Son projet ?
Écrire un livre avec l'aide des Ai-
gnanais. « **Les habitants sont
invités à redonner vie à tous
les lieux qui, au cours de leur
propre parcours, ont été trans-**

23^e SALON D'ART

UN RENDEZ-VOUS PRISÉ... AUSSI PAR LES ÉCOLIERS

Eclectisme, qualité, exposants renouvelés... Le public était au rendez-vous autour des
œuvres de la trentaine d'artistes exposants, dont celles remarquées et appréciées de l'invité
d'honneur, Jo le Marin, peintre nantais.



Sous la conduite d'Aurélia Guérin, peintre, l'atelier pastel invitait les participants à produire leur
œuvre. Un second atelier sur le thème de l'empreinte s'est aussi tenu lors du salon.

Riche de nouveautés, le Salon
d'Art 2015 a séduit, notamment
au travers des ateliers publics
(notre photo) qui ont donné
une dimension participative
à l'édition. Autres originalités,
la production en direct d'une
«performance» par le collectif
nantais « L'Arête Inutile », don-
nant lieu à un spectacle artis-
tique lors du vernissage, et l'ac-
cueil de deux artistes peintres

allemandes sollicitées à l'oc-
casion du 20^e anniversaire du
jumelage.

On soulignera l'intérêt croissant du jeune public

220 élèves des écoles de la
commune, soit plus de 10 %
des votes exprimés pour le
prix du public. La municipalité
réaffirme sa volonté d'ouvrir

l'art au plus grand nombre et
remercie toutes les personnes
qui ont contribué à la réussite
du salon, notamment L'AFR
qui assurait des permanences
d'ouverture. La participa-
tion volontaire d'une artiste
peintre, Géraldine Cornière,
à la demande de deux en-
seignants de l'école Jules
d'Herbauges, a également en-
thousiasmé le public.



**formés, oubliés, perdus, méta-
morphosés : ces fragments de
la géographie perdue seront
mis par écrit**», explique Hélène.
Véritable laboratoire d'histoires,

les ateliers d'expressions sont
l'occasion de raconter vos mé-
moires sous de multiples formes
(écriture, dessin, photographie,
vidéo...). « **Nous livrons nos sou-**

**venirs de manière spontanée ;
faut dire qu'Hélène est très
sympathique. Tous ensemble,
nous partageons des anec-
dotes du passé : ces jeux qui
ont façonné notre enfance,
ces lieux et paysages qui au-
jourd'hui ont bien changé...** »,
confie Mme Perrot, une partici-
pante.

**Joignez-vous au groupe.
3^e atelier d'expressions :**
mercredi 23 mars, de 18 h 30 à
20 h 30. Gratuit sur inscription à
la médiathèque. Tél. 02 40 26 44 55.

À L'AFFICHE

st-aignan de Grand Lieu

Licenciés de chez Renaud

EN CONCERT

Samedi | Salle de l'Héronnière
6 fév. 20 h 30

Tél. 02 40 26 44 44
www.saint-aignan-grandlieu.fr

Gradins 12 €, chaises 8 €, demi-tarif scolaires,
étudiants, demandeurs d'emploi 4 € (chaises)

Flash info

Notre commune accueille

«la Folle Journée»

La commune a été retenue pour l'ouverture de la Folle
Journées 2016. Un concert exceptionnel aura lieu le
mercredi 3 février ! Notez la date. Plus d'informations
bientôt sur www.follejournee.fr.



Chanson Française

Samedi 6 février à 20 h 30, Salle de l'Héronnière

Tarifs : gradins 12 €, parterre 8 €, demi-tarif scolaires,
étudiants, demandeurs d'emploi 4 €.
Renseignements et réservations au service Vie Locale,
Tél. 02 40 26 44 44.

Trois briscards* interprètent à leur sauce les premières chan-
sons de Renaud, revisitées selon leurs influences respec-
tives. Ces portraits de banlieue, portés par des musiques
métissées acoustiques, retrouvent une seconde jeunesse et
mettent à jour des textes subtils et touchants. Préparez-vous
à retrouver une Doudou pas frileuse, un Lucien toujours soli-
taire, et une grande bande de copains.

* David Hougron (chant, choeurs, guitare, banjo et mandoline),
Franck Thomelet (cajón, choeurs et percussions), Laurent Bouvron
(chant, choeurs et guitare).



ARIA VOCE, UNE POINTURE À NE PAS MANQUER

**Dimanche 6 mars à 16 h,
Eglise**

Concert organisé par la commune
avec les Amis de l'Orgue de Nantes
et de Loire-Atlantique.

Musique baroque allemande pour
célébrer les 20 ans d'amitié franco-
allemande, avec une interprétation
exceptionnelle de l'Ensemble
Aria Voce, sous la direction de
Philippe Le Corff et Olivier
Chaplais à l'orgue.

Aria Voce se produit régulièrement
en concert dans la région mais
également à l'étranger - en Italie
et en Espagne ; l'ensemble est
d'ailleurs convié par San Sebastian
(Espagne) à s'associer, en 2016,
aux événements célébrant la ville
en tant que capitale européenne
de la culture. Et en 2017, ce sera
probablement Bologne (Italie) qui
accueillera le groupe, autour de
recherches menées sur le fonds
patrimonial de la basilique de
San Petronio.

**Tarif : 5 €. Gratuit moins de 12 ans.
Réservations à l'espace vie
locale. Tél. 02 40 26 44 44.**



UN NOUVEAU DGS EN MAIRIE



Ici entouré des membres du comité de direction, Grégory Siraudeau, directeur des services techniques de la mairie depuis mai 2005, est le nouveau Directeur Général des Services.

SANTÉ/BIEN-ÊTRE: UN NOUVEAU PRESTATAIRE



Tiphaine Sanquer, ostéopathe, kinésithérapeute (dont spécificité rééducation linguale), réflexologue, 17 années d'expérience en tant que libérale, vous accueille dans les locaux partagés avec Arnaud Trebuil, pédicure-podologue, à côté de la pharmacie, au 63, rue des Frères Rousseau. En plus des soins traditionnels de rééducation, elle propose également des massages bien-être.
Contact,
Tél. 07 68 08 40 47.

JANVIER

PRIX ICI ET LÀ

Mercredi 6 de 14 h 30 à 15 h 30
Lecteurs de 8-10 ans, votez pour votre livre préféré !
Médiathèque

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Mardi 12 à 18 h 30
Salle de l'Héronnière

CONNAISSANCE DU MONDE

Jeudi 14 à 20 h 30
Iles de Bretagne, d'Ouessant à Belle-Ile.
Salle Paul Pouvreau, Espace Vie Locale

CONFÉRENCE-DÉBAT

Jeudi 21 janvier à 20 h
Les pollutions de l'eau.
Salle Paul Pouvreau, Espace Vie Locale

RENCONTRES D'ORCHESTRES

Vendredi 22 à 20 h 30
Salle de l'Héronnière

HISTOIRES À PICORER (3-6 ans)

Mercredi 27 de 17 h à 17 h 30
Médiathèque.

FÉVRIER

ÉCOLE DE MUSIQUE

Lundi 1^{er} à 20 h
Concert d'élèves.
Salle Paul Pouvreau, Espace Vie Locale

PRIX ICI ET LÀ

Mercredi 3 de 14 h 30 à 15 h 30
Lecteurs de 8-10 ans, votez pour votre livre préféré !
Médiathèque

LA FOLLE JOURNÉE 2016

En ouverture du célèbre festival nantais de musique classique, un concert exceptionnel aura lieu à Saint-Aignan de Grand Lieu le mercredi 3 février ! Notez la date. Plus d'informations bientôt sur www.follejournee.fr

CONNAISSANCE DU MONDE

Jeudi 4 à 20 h 30
Vietnam, Les Princesses et le Dragon.

Salle Paul Pouvreau, Espace Vie Locale.

LIRE-DIRE

Samedi 6 de 14 h 30 à 16 h 30
Partage des coups de coeur autour des livres.
Médiathèque.

CHANSON FRANÇAISE : LES LICENCIÉS DE CHEZ RENAUD

Samedi 6
Lire en page 17

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

Samedi 13
Visites organisées par la commune et la Maison du Lac
Plus d'info dans le kiosque de février

OPÉRATION BROYAGE

Lundi 22 et mardi 23
Lire page 13

MARS

EXPOSITION DANS LES RUES

Du mardi 1^{er} au lundi 14
Une animation du CPIE Logne et Grand Lieu.

PRIX ICI ET LÀ

Mercredi 2 de 14 h 30 à 15 h 30
Lecteurs de 8-10 ans, votez pour votre livre préféré !
Médiathèque

CONNAISSANCE DU MONDE

Jeudi 3, séances à 15 h 30 et à 20 h 30
Chine, aux portes du Tibet.
Salle Paul Pouvreau, Espace Vie Locale.

CONCERT ARIA VOCE

Dimanche 6 mars à 16 h
Eglise

ÉCOLE DE MUSIQUE

Mercredi 16 à 20 h
Concert d'élèves
Salle Paul Pouvreau, Espace Vie Locale

PRINTEMPS DES POÈTES

Mercredi 16 à 16 h
Jeux, contes, poésies...
Médiathèque.

CONNAISSANCE DU MONDE

Jeudi 17, séances à 15 h 30 et à 20 h 30

Roma, 7 jours dans la Ville Eternelle
Salle Paul Pouvreau, Espace Vie Locale.

RÉSIDENCE D'AUTEUR HÉLÈNE GAUDY

Du 23 au 25
Lire en page 17

HISTOIRES À PICORER

Lecture à voix haute d'albums jeunesse (3-6 ans)
Mercredi 30 de 17 h à 17 h 30
Médiathèque « Le Jardin de Lecture »
Gratuit sur réservation.

SPÉCIAL SENIORS

INFO PASS SENIORS

Le pass' seniors, le pass culturel des 60 ans et plus non imposables, permet un accès gratuit à trois événements organisés par la commune. Faites-vous choix et réservez vos places !

CINÉMA SPÉCIAL 65 ANS ET +

« La famille Bélier »
Vendredi 22 janvier à 14 h 30
Salle Paul Pouvreau
Places à retirer auprès du service social à partir du 7 janvier.

LE SECRET DES ÉTOILES AU PLANÉTAIRIUM

Mercredi 23 mars à 10 h 30
animation solidaire.
Rens. Mairie, service social.

NOUVEAU:

TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES VERS LA MÉDIATHÈQUE

Un vendredi sur trois, transport gratuit vers la médiathèque en minibus. Départ à partir de 15 h.

RENSEIGNEMENTS SERVICE SOCIAL TÉL. 02 40 26 44 73.

TRIBUNE DU GROUPE DE L'OPPOSITION

En ce nouvel an, nous vous souhaitons à toutes et tous une année de bonheur, de santé et de réussite pour vos projets. Que 2016 exauce tous vos vœux pour vos proches et vous-même.

Depuis l'installation du conseil municipal il y a un an et demi, il est temps de dresser quelques constats.

LE RÔLE DE L'OPPOSITION

L'opposition se veut constructive. Nul besoin absurde de s'opposer pour s'opposer. Elle informe et rend compte de ses points de vue. Si une mesure nous semble être un acte de bon sens, nous l'approuvons. A contrario, si notre regard diffère, si nous constatons

des dérives ou si nous jugeons ne pas avoir assez d'informations pour proposer d'autres idées, alors nous votons contre ou nous nous abstenons.

QUE DISENT LES VOTES DE L'OPPOSITION ?

Nos abstentions. Pourquoi ? Hausse constante des charges de fonctionnement, projet brumeux sans réel dessein pour les Jahardières, les comptes de gestions et administratifs 2013 et 2014, hausse du budget de la MVL, Secteur des Treilles, les taux d'imposition 2015 (nous proposons un abattement général à la base pour tous les Aignonais pour contenir la hausse

constante de la valeur locative et stopper la hausse perpétuelle du montant de la taxe d'habitation).

Nos refus. Recours à un deuxième emprunt de 700 000€, après un premier emprunt de 790 000€ soit 1,49 million € en seulement 14 mois ; contribution de 507 000€ pour les Jahardières via AFLA ; Budget 2015 dont Plan pluriannuel de fonctionnement et d'investissement absent et pourtant obligatoire !).

Pour le groupe « Un autre regard sur St Aignan » : Virginie JOUBERT, Damien HUMEAU, Gwenola DESMAS, Antony BOUCARD, Elise GROS.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Isahora BERREDOUANE
23.09.2015

Malo LANDAIS
01.10.2015

Lola DAUFOUY BICHON
01.11.2015

Lola GIBOUIN
06.11.2015

Margaux HAMON
09.11.2015

Lisa ROUSSEAU
13.11.2015

Soha CUANY
15.11.2015

Mélusine CHARUEL
24.11.2015

Olivia TALEC
25.11.2015

DÉCÈS

André PERROCHEAU
01.11.2015

Nicole DRIN épouse BILLON
05.11.2015

Claude HERVE
03.12.2015

Pascal POGU
11.12.2015

Muriel QUARY épouse DRION
15.12.2015

Nicolas FLANDRIN
17.01.2015

MARIAGES

Inti PANIAGUA et Angélique RENAUD
14.11.2015

Jérémy LOCQUET et Marion MARCHESSEAU
12.12.2015

ÉLECTIONS RÉGIONALES

RÉSULTATS DES SCRUTINS POUR LA COMMUNE

Au 2^e tour du dimanche 13 décembre

TAUX DE PARTICIPATION DANS LA COMMUNE : 58,85 % sur nombre d'inscrits.

CHRISTOPHE CLERGEAU,
Tous Unis pour les Pays de la Loire, la Gauche et Les Écologistes **41,02 %**

BRUNO RETAILLEAU,
Liste d'union de la Droite et du Centre **39,83 %**

PASCAL GANNAT,
Liste du Front National **19,15 %**



NUMÉROS PRATIQUES

Pompiers : 18
Urgence médicale : 15
Urgence européenne : 112
Sécurité police/gendarmerie : 17
Sos veille sociale, sans abri : 115



À NOTER

3^e PRINTEMPS DES BONS PLANS
Dimanche 24 avril de 10 h à 18 h
Sur le thème des vacances et de la mobilité
Salle de l'Héronnière. Réservez votre date!



Retrouvez aussi le détail de vos rendez-vous chaque mois dans le kiosque de Grand Lieu !



Meilleurs Voeux



**Monsieur le Maire,
Vice-Président de Nantes Métropole,
et les élus du Conseil Municipal,
vous adressent tous leurs vœux de bonheur
et de réussite pour la nouvelle année.**

Ils seront heureux de vous accueillir
à la cérémonie des vœux*, qui aura lieu le :

**Mardi 12 janvier 2016, à 18 h 30
Salle de l'Héronnière**

* cérémonie des vœux adaptée aux personnes à déficience auditive.

